

Jean-Pierre Sueur avait appelé l'attention du secrétaire d'État chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme, des services, des professions libérales et de la consommation sur le refus de certaines enseignes commerciales d'accepter les chèques de clients extérieurs au département ou domiciliés dans des quartiers dits « sensibles ».

Frédéric Lefebvre lui a répondu.

>> [Lire la question écrite et la réponse](#)

.